

Image not found or type unknown



## Partage lors d'un divorce

Par **mamico**, le **19/09/2013** à **21:41**

Bonsoir

Dans le partage de mon divorce, mon ex-mari s'est accaparé beaucoup de biens mais j'ai pensé que lors de notre premier achat immobilier il y 33 ans j'avais fourni l'apport personnel de mes économies de jeune fille.

Puis je faire valoir et récupérer un peu d'argent? Comment faire pour retrouver l'acte d'achat de cet appartement, chez le notaire qui a procédé à l'acte d'achat ou celui qui a procédé à la vente?

Merci

Mamico